



Le dispositif Enoprimes

Principe et Mise en œuvre



Agenda

1. Le programme enoprimes
2. Modalités de mise en œuvre
3. Enoprimes et Lean and Green



Le programme enoprimes



> Quelle est l'origine?

- Le gouvernement a mis en place un mécanisme d'obligation en matière d'efficacité énergétique incitant les fournisseurs de gaz naturel et d'électricité à engendrer des économies d'énergie auprès des consommateurs.

> Qui est impliqué?

- Au Grand-Duché de Luxembourg ce sont les **fournisseurs d'énergie** (gaz naturel et électricité).

> enoprimes - Qu'est-ce que c'est ?

- Enovos a développé un programme afin de valoriser des travaux d'économies d'énergie éligibles.

> Quand peut-on bénéficier des subventions enoprimes?

- Les demandes enoprimes peuvent être introduites entre le **1^{er} janvier 2015** et le **31 décembre 2020**.



> Dans quel pays enoprimes est éligible?

- Le bâtiment où seront réalisés les travaux doit être situé au **Grand-Duché de Luxembourg**.

> Qui peut bénéficier d'enoprimes?

- Les clients peuvent bénéficier d'enoprimes en tant que **particulier, entreprise, administration communale, industrie ...**

> Quels travaux donnent droit à enoprimes?

- Vous souhaitez faire **des travaux de rénovation et d'efficacité énergétique**. Enovos financera une partie de vos travaux éligibles au programme concernant les travaux d'économies d'énergie.
- Vous allez retrouver deux grandes familles d'actions regroupant des mesures standards et des mesures spécifiques.

> Un client peut-il cumuler plusieurs aides financières pour un même projet ?

- **OUI**, il peut prétendre aux primes d'enoprimes et aux aides existantes en respectant les procédures de chaque système (primes étatiques & communales, ...).

> Qu'est-ce qu'on entend par mesures standards?

- Il existe un catalogue de mesures d'efficacité énergétique, fixé par le ministère. Il reprend les méthodes de calculs des économies d'énergie éligibles.

Accéder aux formulaires en ligne :

- https://my.enoprimes.lu/simulator/standard/1/partner?_locale=fr

> Qu'est-ce qu'on entend par mesures spécifiques?

- Il s'agit des mesures non reprises dans le catalogue standard, dont seuls certains éléments de calculs sont imposés. Ce sont en général des projets de grande envergure.
- Méthode de calcul spécifique :
 - calcul de la consommation d'énergie avant et après la mise en œuvre de la mesure
 - calcul de l'effet de la mesure et adaptation de la documentation en fonction de la taille du projet

Accéder aux formulaires en ligne :

<https://my.enoprimes.lu/simulator/specific/3>

> Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

- Remplacement, modification, entretien, réparation d'installations existantes
- Nouvelles installations sous conditions



Les formulaires pour les projets standards et spécifiques

Air comprimé

- Réduction de la pression d'air comprimé
- Réduction de la température d'air comprimé
- Réduction de fuites d'air comprimé
- Récupération de chaleur sur production d'air comprimé
- Compresseur à vitesse variable

Pompes

- Variateur de vitesse pompe (hors pompes chauffage/froid)
- Réduction du temps de fonctionnement d'une pompe
- Remplacement de pompes de circulation chauffage/froid (bâtiments > 3000 m²)

Moteurs

- Moteur électrique à haut rendement

Chaudière industrielle

- Installation d'un économiseur sur une chaudière industrielle
- Installation d'un économiseur à condensation sur une chaudière industrielle
- Régulation sur sonde d'O₂ (y compris variateur sur brûleur)
- Remplacement brûleur chaudière

Process industriel

- Presse à injecter hybride ou tout électrique

LEGENDE :

Mesures standards/la prime s'affiche en ligne

Mesures spécifiques (formulaires pré-remplis disponibles)



Les formulaires pour les projets standards et spécifiques

Chauffage

- Remplacement unité de production de chaleur
- Mise en place de panneaux solaires

Ventilation

- VMC avec récupération de chaleur
- Ventilateur haut rendement
- Réduction du temps de fonctionnement d'un système de ventilation
- Variateur de vitesse ventilateur
- Remplacement/modification de centrale de traitement d'air

Climatisation/froid process

- Augmentation de la température à l'évaporateur (eau glacée)
- Abaissement de la température au condenseur (circuit de refroidissement)
- Remplacement d'installation de production de froid commercial

Isolation

- Isolation mur
- Isolation toiture
- Isolation dalle inférieure
- Remplacement de fenêtres
- Isolation de tuyauterie et d'accessoires (industrie)

LEGENDE :

Mesures standards/la prime s'affiche en ligne

Mesures spécifiques (formulaires pré-remplis disponibles)

Les formulaires pour les projets standards et spécifiques

Eclairage

- Remplacement d'éclairage (y compris sonde de luminosité et détection de présence)
- Eclairage LED nouveaux bâtiments/installations

Nouveau bâtiment fonctionnel

- Bâtiment neuf à haute efficacité énergétique (classe A)

Management de l'énergie

- Entreprise certifiée ISO 50001
- Monitoring énergétique dans le tertiaire
- Monitoring énergétique dans l'industrie
- Gestion technique centralisée (GTC/GTB)

Data center

- Amélioration de l'efficacité énergétique d'un centre de données
- Remplacement d'UPS (formulaire en développement)

LEGENDE :

Mesures standards/la prime s'affiche en ligne

Mesures spécifiques (formulaires pré-remplis disponibles)





> Autres travaux générant des économies d'énergie

- Utilisation du formulaire de demande spécifique général

> Quelques exemples d'autres projets spécifiques :

- Haute pression flottante sur groupe froid
- Optimisation de la régulation
- Remplacement de fours/unité de séchage etc...
- Ajustement des temps de fonctionnement
- Ajustement des consignes de fonctionnement (T°, pression etc...)
- Récupération de chaleur sur process
- Réduction des consommations talon
- Maintenance des purgeurs vapeur
- Amélioration du rendement d'une installation de production de vapeur
- Films solaires

> Quel est le montant de la prime?



- Le montant de la prime dépend de la nature des travaux, de ses caractéristiques techniques, des caractéristiques du bâtiment et de tout autre critère relatif à l'opération engagée.
- **2 types de primes :**
 - **Primes variables : Enovos fixe la grille de tarification** en fonction du volume d'économies d'énergie
 - **Projets < 500 MWh :**
 - 20€/MWh pour économies générées sur l'énergie thermique**
 - 50€/MWh pour économies générées sur l'énergie électrique**
 - **Projets > 500 MWh valorisés: grille dégressive**
 - **Prime fixe :** Remplacement d'une installation de production de chaleur (**BA-060**) pour les **maisons unifamiliales (500€)**

Il faut introduire la demande prime avant de passer commande !



Enoprimes et Lean&Green



Principe

> Possibilité de valoriser des projets réalisés dans le cadre du programme Lean&Green

- insérée dans le règlement Grand-Ducal du 16 mai 2019 relatif au fonctionnement du mécanisme d'obligations en matière d'efficacité énergétique

> Définition d'un guide

- explicitant les mesures éligibles dans ce cadre par le ministère de l'énergie, le ministère des transports et le cluster for logistics

> Conditions générales d'éligibilité :

- être membre du Lean&Green
- mettre en place une des mesures définies dans le guide pour flotte de camionnettes, camions ou tracteurs routiers
- respecter les conditions d'éligibilité du programme enoprimes
 - rôle actif et incitatif d'Enovos,
 - mise en place de la mesure pour une entreprise installée au GDL

Liste des mesures éligibles

> Mesures éligibles au dispositif ENOPRIMES :

1. Rebalancement modal
2. Limitation automatique de la vitesse
3. Contrôle de la pression des pneus
4. Pneus basse résistance
5. Amélioration de l'aérodynamique des véhicules
6. Installation de système Start&Stop
7. LNG / CNG
8. Electricité
9. Renouvellement de la flotte
10. Amélioration de la maintenance des véhicules (hors pneumatiques)

Estimation des gains énergétiques

Hypothèses :

- Flotte de 100 camions
- 100% carburant LU
- 110 000 km/an/camion
- Durée de vie maxi
- Ratio de prime : 40€/MWh

	10% de la flotte		50% de la flotte		100% de la flotte	
	Economie (MWh)	Prime (€)	Economie (MWh)	Prime (€)	Economie (MWh)	Prime (€)
4.1 Rebalancement Modal	25,7	1.026 €	128,4	5.134 €	256,7	10.268 €
4.2.1 Limitation Vitesse 85 km/h	83,0	3.320 €	415,1	114.036 €	830,1	33.205 €
4.2.2 Limitation Vitesse 80 km/h	285,1	11.403 €	1 425,5	57.018 €	2 850,9	114.036 €
4.3.1 Contrôle P. Pneus auto	38,0	1.521 €	190,2	7.606 €	380,3	15.212 €
4.3.2 Contrôle P. pression Pneus	11,4	456 €	57,0	2.281 €	114,1	4.563 €
4.4 Pneus basse résistance	79,7	3.187 €	398,4	15.937 €	796,9	31.874 €
4.5 Amélioration Aérodynamique	144,9	5.795 €	724,4	28.976 €	1 448,8	57.953 €
4.6 Start&Stop	89,4	3.574 €	446,9	17.874 €	893,7	35.748 €
4.7 LNG	302,0	12.080 €	1 510,0	60.400 €	3 020,0	120.801 €
4.8 Électricité	1560,0	62.399 €	7 799,9	311.995 €	15 599,8	623.990 €
4.9 Renouvellement de la flotte	159,5	6.379 €	797,38	31.895 €	1 594,8	63.790 €

Evaluation de potentiel

- > Quelles mesures pourraient vous intéresser ?
- > Evaluation du potentiel d'économies d'énergie des mesures concernées
- > Justificatifs disponibles pour paramètres d'entrée
 - Types de justificatifs : déclarations sur l'honneur, fiches techniques, tests
 - Types de paramètres d'entrée : consommation des véhicules, nombre de kilomètres par an et par véhicule, % d'achat de carburant au Luxembourg/total consommé, tout autre paramètre d'entrée spécifique à une mesure
 - Exemple de justificatif pour la consommation des véhicules
 - déclaration sur honneur du nombre de kilomètres sur l'année et la consommation en litre/100km
 - consommation moyenne en litre /100km sur l'année XX par type de véhicules si possible)
- > Incitatifs actuellement proposés
 - Primes
 - Vouchers à valoir sur services liés à l'efficacité énergétique
 - Préfinancement d'études liés à l'efficacité énergétique

Contact enoprimes

> Qui puis-je contacter en cas de questions ?

✓ Par email

- info@enoprimes.lu

✓ Par téléphone

- +352 40 65 64 63

✓ Par courrier postal

- enoprimes
60A, rue d'Ivoix
L-1817 Luxembourg